

# 20 mars 2008 : installation du conseil général, suite au renouvellement de mars 2008

Découvrez votre nouveau conseil général

Suite au renouvellement cantonal de mars 2008, le Conseil général de l'Aube s'est réuni de droit, le 20 mars dernier.

Par 29 voix sur 33, Philippe Adnot, conseiller général du canton de Méry-sur-Seine, a été porté à la présidence, pour la septième fois.

Faites connaissance avec les élus et découvrez le discours du président :

## **Conseil général de l'Aube REUNION DE DROIT Jeudi 20 mars 2008 Discours de Monsieur le Président**

Mes chers collègues,

Il est de tradition, en m'asseyant à ce fauteuil, de remercier le doyen d'âge pour sa parfaite présidence. Il en est des doyens d'âge comme des femmes : il n'est pas convenable de parler de leur âge. Pour autant, nous sommes nombreux à le regarder avec envie, en nous disant « *si je pouvais être en pleine forme comme lui au même âge* ». Merci, Franck.

Merci à vous aussi, mes chers collègues, qui venez de me reconduire dans cette fonction de président de l'assemblée départementale. Elle est lourde mais tellement passionnante. Avec vous, je sens que cette charge sera allégée par notre travail en commun et notre passion pour le département de l'Aube.

Je voudrais saluer l'arrivée parmi nous de Marie-Noëlle Rigollot qui, après une jolie campagne, nous rejoint pour représenter le canton de Bar-sur-Aube, après que Jean-Pierre Clavel ait décidé de se retirer de la vie électorale. Nous adressons, d'ailleurs, à ce dernier, un petit signe amical. Le canton de Bar-sur-Aube a des atouts et des faiblesses. Vous verrez, Marie-Noëlle, que vos collègues seront très attentifs à vous soutenir, pour relever les défis du Bar-sur-Aubois –comme ils savent qu'ils pourront compter sur vous pour gérer l'ensemble du département. Avec vous, nous saluons l'arrivée au conseil général d'une femme supplémentaire, qui ne doit pas son entrée à son statut de femme, mais à ses qualités propres –et nous nous en réjouissons. Vous connaissez parfaitement le monde administratif, le monde de l'entreprise, la gestion d'une collectivité locale. Votre expérience et vos compétences trouveront à s'employer au sein de notre assemblée. Soyez la bienvenue.

Je voudrais féliciter tous ceux qui ont été réélus, mais faire une mention particulière pour deux d'entre vous : Joëlle Pesme et Jean-Marc Massin. La dernière fois, vous avez été élus dans des circonstances particulières [*je ne pense pas que cela vous ait empêché d'exercer pleinement votre mandat*]. Cette fois-ci, vous êtes élus, sans que quiconque puisse mettre en doute votre représentativité. Soyez-en félicités. Je voudrais également féliciter les suppléants de leur engagement. J'espère, malgré tout, qu'ils ne remplaceront pas les titulaires trop rapidement...

A tous les élus, je voudrais dire que vous avez eu des scores qui démontrent que les électeurs qui vous ont fait confiance, dépassent très largement vos familles politiques

d'origine.

Je veux y voir deux explications :

- vous avez d'abord été reconnus pour la qualité de votre travail et de votre engagement. C'est tout l'intérêt de la circonscription électorale cantonale qui vous permet d'être connu, de jouer un rôle d'animation, de coordonnateur, d'appui aux maires et de soutien à la population.
- je veux y voir, également, la validation de la politique menée par le Département. La preuve s'en trouve dans le fait que la très grande majorité des rapports est votée à l'unanimité. Bien sûr, nous avons des différences entre nous –et c'est heureux, car c'est dans la diversité des avis que se forge la qualité de nos décisions.

Mes chers collègues, je ne vous ferai pas de grands développements ce matin. J'aurai l'occasion, après la répartition des tâches dans les différents organismes de reprendre la parole en fin d'après-midi pour vous faire une annonce d'une très grande importance, qui requerra votre présence à tous, ainsi que celle des principaux cadres de cette maison. Pour l'instant, je voudrais simplement terminer mon propos en évoquant l'esprit de cette assemblée.

Nous avons connu des changements considérables dans le périmètre de nos responsabilités. L'acte 1 de la décentralisation a été une vraie révolution, en faisant des départements des collectivités de plein exercice, responsables de leurs actes et de leurs décisions. L'acte 2 a renforcé considérablement notre légitimité, nos compétences et nos responsabilités. Je n'ai pas besoin d'y revenir ; vous connaissez tous, le sujet.

Jean-Claude a évoqué le fait qu'il ne reste plus que six conseillers généraux, qui étaient présents en 1990. Il y a eu beaucoup de mouvements, de renouvellements, de chantiers ouverts et un instant de réflexion sur le passé peut nous permettre de mesurer le chemin parcouru. Nous devons faire un constat : cela s'est fait sans heurt, dans une continuité parfaite de nos actions, parce que nous avons tout simplement mis les Aubeois au centre de nos préoccupations. Les Aubeois et le département de l'Aube, car c'est indissociable. Nous avons voulu parier sur l'enseignement supérieur, sur la recherche, sur l'innovation, sur la réalisation d'équipements structurants (notamment en matière économique), sur la naissance de nouvelles entreprises à plus forte valeur ajoutée, sur l'attractivité de notre territoire. Tout cela est en marche. Nous l'avons fait en remplissant notre devoir, vis-à-vis de nos missions traditionnelles : social, collège, tourisme, équipement rural, solidarité avec les communes.

Il reste beaucoup à faire. Nous devons être ambitieux sur les nouveaux équipements structurants tels que le haut débit, sur la qualité de vie de nos concitoyens, sur la qualité environnementale de nos réalisations, sur le développement harmonieux de notre territoire, sur l'innovation dans les entreprises, sur l'importance du fait culturel comme lien de l'ensemble de nos actions et dans nos pratiques sociales (enfance).

Les enjeux sont énormes. Je suis certain que, si nous savons garder l'état d'esprit qui est le nôtre, nous appuyer sur une administration départementale de plus en plus performante, utiliser toutes nos potentialités humaines, physiques, historiques, culturelles, en partenariat avec les collectivités locales, les organisations professionnelles, les forces vives et associatives, alors nous réussirons l'Aube du 21<sup>e</sup> siècle. Nous réussirons à ce que notre département ne soit pas regardé comme un territoire sympathique, de faible importance, mais au contraire comme un laboratoire des pratiques d'excellence. Nous sommes le premier département pour la dématérialisation, la signature électronique. Nos zones d'activités départementales sont un exemple de solidarité, notre orchestre symphonique fait l'admiration des spécialistes. Notre enseignement supérieur fera la différence par sa qualité. Dans tous les domaines, ensemble, nous devons trouver la voie qui nous permettra de faire le « toujours mieux », sans que cela soit le « toujours plus ».

Pour cela, il faudra être fort pour faire les choix. Je sais pouvoir compter sur vous.

**Philippe Adnot,**  
sénateur,

**président du Conseil général de l'Aube**